

Communiqué de presse

Cergy, le 4 avril 2022

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 4 AVRIL 2022

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente lundi 4 avril 2022, et ont délibéré sur 16 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **221 681 euros** aux communes d'Argenteuil et de Goussainville, pour la réalisation d'équipements cyclables dans ces deux communes.
- **400 000 euros** à la commune de Vauréal, pour la réalisation de trois opérations : la requalification des espaces publics de La Bussie, l'aménagement du parvis du Cœur de ville - Forum II, et la création d'un cimetière paysager.
- **100 000 euros** à 20 clubs sportifs labélisés « formateurs », pour permettre à ces clubs de renforcer leur structuration, leur attractivité et de fidéliser de leurs licenciés.

- Le chiffre du jour : **1 620 000 euros** à la commune de Pontoise, pour but de permettre la réalisation de travaux de reconstruction partielle du groupe scolaire Ludovic Piette, afin d'améliorer le cadre et les conditions d'accueil des élèves.

[Synthèse complète en pj](#)

Synthèse

CULTURE – CRÉATION ET DIFFUSION DE LA CULTURE – SPECTACLE VIVANT

1-01 Cotisations 2022 auprès de deux fédérations nationales et de cinq associations : 2957 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 500 euros à la Fédération « Culture et Départements » qui est associée à la recherche-action sur les coopérations culturelles entre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et Départements.
- 1225 euros à la Fédération « Arts vivants et Départements », qui associe différents partenaires culturels autour de projets d'intérêts nationaux.
- 350 euros à l'association « La Route Normandie Vexin », qui fait la promotion de de nombreuses richesses culturelles et patrimoniales à visiter.
- 100 euros à l'association « RAMantique », qui travaille sur des questions liées à la diffusion de l'archéologie.
- 50 euros à l'association « Réseau Carel », qui œuvre pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèque.
- 100 euros à l'association « BLA ! », qui fédère les structures qui construisent au quotidien les liens entre artistes, œuvres, expositions et publics.
- 632 euros à l'association « TRAM », qui contribue à une meilleure connaissance des activités des centres d'art contemporain auprès d'un large public.

1-02 Subventions en faveur des festivals au titre de l'année 2022 : 26 220 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 15 000 euros à l'association « Elles », pour l'organisation du festival « Un temps pour Elles », qui aura lieu du 10 juin au 10 juillet 2022.
- 5 220 euros à l'association « Les Compagnons d'Orphée », pour soutenir le Festival du Vexin en zone rurale auprès de petites communes, qui se tiendra entre juin et novembre 2022.
- 5 000 euros à l'association « A qui le tour », pour le festival de musiques du monde « Passworld ».
- 1 000 euros à la commune d'Argenteuil pour l'organisation de la 34^e édition de la foire « Les Cinglés du Cinéma », prévue du 6 au 8 mai 2022, ainsi que du 18 au 22 avril pour toucher le public scolaire.

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – INNOVATION – AIDES AUX COMMUNES

2-05 Subventions d'investissement dans le cadre du Guide départemental des aides aux collectivités dans le domaine scolaire. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 1 620 000 euros à la commune de Pontoise. Cette subvention a pour but de permettre la réalisation de travaux de reconstruction partielle du groupe scolaire Ludovic Piette, afin d'améliorer le cadre et les conditions d'accueil des élèves.

2-06 Subventions d'investissement dans le cadre du guide des aides départementales aux collectivités dans le secteur des mobilités : 221 681 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 22 251 euros à la commune d'Argenteuil pour la mise en place de 311 panneaux « Cédez-le-passage cycliste » et sas vélos sur l'ensemble de la commune, la création de 12 points de stationnement vélos aux abords des établissements scolaires, et la pose de cinq bornes de réparation (consigne et services) pour les vélos.
- 199 430 euros à la commune de Goussainville pour la réalisation de trois aménagements cyclables rue Jacques Potel, chemin des Demoiselles, et avenue de Montmorency.

2-07 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le secteur Environnement - Eau et Assainissement. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 59 738 euros au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau

Potable de Montsout. Cette subvention a pour but de permettre la création d'un nouveau captage au lieu-dit « Pièce de l'Isle » sur la commune de Baillet-en-France.

2-08 Convention de financement départemental du Contrat d'Aménagement Régional. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 400 000 euros à la commune de Vauréal. Cette subvention a pour but de permettre la réalisation de trois opérations : la requalification des espaces publics de La Bussie, l'aménagement du parvis du Cœur de ville - Forum II, et la création d'un cimetière paysager.

ÉDUCATION ET COLLÈGES – ACTIONS ÉDUCATIVES – SPORT ET OLYMPISME

3-01 Labellisation des clubs formateurs - saison 2021/2022. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 100 000 euros à 20 clubs sportifs labélisés « formateurs ». Cette subvention a pour but de permettre aux clubs sportifs (L'Isle-Adam AC, Fous de la Raquette de Jouy-le-Moutier, Bouffémont Athlétic Club Basket, Osny BMX Club, Cergy-Pontoise Echecs, Cercle Sportif du Plessis-Bouchard, Saint-Brice Football Club, Saint-Ouen-l'Aumône AS, Club Gymnique d'Ermont, Roissy Handball, Budokan Deuil-la Barre, Team Kombat Club Saint-Brice, Les Lézards escalade club du Parisis, Etoile Saint-Leu natation, ENT Goussainville Gonesse (EGG XV), ACT Ermont, Tennis Club de Gonesse, CCT Beauchamp, Compagnie des Archers de Pontoise, Triathlon Sannois Franconville) de renforcer leur structuration, leur attractivité et de fidéliser de leurs licenciés.

SOLIDARITÉ – ACCOMPAGNEMENT ET LIEN SOCIAL – SERVICE SOCIAL

4-02 Mise en œuvre d'actions pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics et financement d'actions de lutte contre la pauvreté : 73 167 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 37 500 euros à l'entreprise de travail temporaire d'insertion « Id'ees Intérim » pour l'action de formation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.
- 21 465 euros à l'association « Action - Formation – Insertion » pour l'action linguistique à visée professionnelle d'insertion sur la commune d'Argenteuil.
- 14 202 euros à l'association « Accueil et Culture » pour l'action linguistique à visée professionnelle sur la commune de Fosses.

ENVIRONNEMENT - RURALITÉ ET RELATION AVEC LE MONDE AGRICOLE -

5-01 Subvention 2022 à cinq exploitants agricoles : 29 291 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 12 289 euros à Madame Magali De Wilde et à la Société Civile d'Exploitation Agricole de la Ferme du Haut pour l'acquisition d'une épareuse et d'un GPS couplé à une coupure de tronçons.
- 6 238 euros à l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Delacour, pour le financement d'une herse étrille.
- 8 835 euros à l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée de la Ferme de Buhy pour le financement d'une herse étrille, d'une houe rotative et d'un broyeur.
- 1 928 euros à la Société Civile d'Exploitation Agricole Mancheron pour le financement d'un enrouleur-dérouleur de bâches.

Contacts presse :

Guillaume TESSIER

Gilles TREFFORT

gilles.treffort@valdoise.fr

Tél. 01 34 25 34 14

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).